CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste
O.-J. CORMIER
près de l'Hôtel Royale
Edmundston, N. B

Avocat
Casier-P. "S" Tél.: 42
M.-D. CORMIER
B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N. B

Comptable
H.-G. HOBEN
Comptable Licencié
Fredericton, N. B.

Avocats
MICHAUD & CYR
Bureau: Maison de Cour,
Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien
Casier-P. "S" Tél.: 46
A.-M. SORMANY
Edmundston, N. B.

P.-C. Laporte
CLAIR, N.-B.
Spécialité { Chirurgie / Maladies des femmes
Heures de Bureau { 9 à 11 a.m., 2 à 4 & 6.30 à 8.30

Avocat
Albert J. DIONNE
B.A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez J. Têtu
Voisin de Jos E. Bard.
Edmundston N. B.

Entrepreneur
A. BOUCHER
Peinture—
Tapisserie— Imitations
Frais Funeraires
Spécialité: Réparation des vieux meubles. —
Royal Hotel. Tel. 126-21

NOTICE OF SALE

To Florient Marquis, of the Parish of Saint André in the County of Madawaska and Province of New Zrunswick, Farmer, and Adeline Marquis his wife,and all others to whon it doth or may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction in front of the law offices of John M. Keefe, at the Town of Grand Falls in the County of Victoria and Province of New Brunswick, on Friday, the twenty-second day of January, A.D., 1926, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that lot of land situate,lying and being in the Parish of Saint André, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and bounded and described as follows:—

"Beginning at a cedar post "standing on the north-western "side of a reserved road at the "most eastern angle of Lot Num-"ber One in Tier One, Cyr Set-"tlement; thence running by the "magnet of the year 1903 north "forty-three degrees and forty "minutes west sixty-six chains "and forty-four links to the south-"eastern side of another reserved "road; thence along the same "north forty-eight degrees and "thirty minutes east fifteen chains "and five links; thence south for-"ty-three degrees and forty mi-"nutes east sixty-five chains and "eight links to a fir post standing "on the north-western side of the "first mentioned reserved road; "and thence along the same south "forty-six degrees and twenty "minutes west fifteen chains and "five links to the place of be-"ginning, containing one hun-"dred acres more or less and dis-"tinguished as Lot Number Two, "in Tier One, Cyr Settlement."

Together with the buildings and improvements thereon and the appurtenances to the same belonging.

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in an Indenture of Mortgage bearing date the twenty-first day of August, A.D., 1919, and made between the said Florient Marquis, and Adeline Marquis, his wife, of the first part, and the undersigned, Mary Gagnon, of the Parish of Saint Anne, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, (formerly of the Town of Grand Falls, in the County of Victoria and Province of New Brunswick), married woman, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book V-2 of ecRords, on pages 704, 705, 706, 707 and 708, as Number 19721, default having been made in the payment of the moneys thereby secured

Dated this nineteenth day of November, A.D., 1925.

MARY GAGNON,
Mortgagee.

JOHN-M. KEEFE,
Solicitor for Mortgagee.

Prindiville's Meat MARKET
Rue de l'Eglise

Boeuf de l'Ouest,
Veau de lait,
Agneau de qualité,
Saucisse,
Steak Hamburg,
JAMBON et Bacon,
etc., etc.

Nous sollicitons votre patronage.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez au No. 26-21

M. PRINDIVILLE
Edmundston, . . . N.-B.

POSTE CNRA MONCTON, N.-B.

(291 mètres)

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA.

Concert français de vendredi le 1 janvier 1926 à 9 h.

(Henre de l'Atlantique.)

Programme musical exécuté par des artistes canadiens français de Moncton, sous la direction de M. John Malenfant.

11 h. Orchestre de concert du POSTE CNRA.

Notre observation est que la plupart du temps les collets numéro 13 sont portés par des hommes qui ferment les portes à tour de bras pour exprimer leur sentiment.

LISEZ et FAITES LIRE LE MADAWASKA

LE JOUR DE L'AN

(Par Michelle Le Normand)

La veille, on se couchait à l'heure des poules. A cinq heures, on soupait sans appétit, en répétant sur tous les tons: "J'ai hâte, j'ai hâte!" Puis, vitement, aussitôt la digestion faite, on montait au lit. A la boule d'or des couchettes blanches, on pendait le bas, le plus grand bas!

On faisait sagement sa prière et l'on essayait de dormir.

Le sommeil ne venait pas tout de suite. Les petits enfants sont si excités, quand ils attendent des étrennes: On chuchotait, on riait. On se relevait et l'on se rendait à la tête de l'escalier; on cherchait à surprendre quelque bruit révélateur, son de flûte ou de tambour! On se remettait au lit avec l'arrière-pensée qu'on ne dormirait peut-être pas quand saint Nicolas passerait; alors on verrait si ce serait maman ou tante Estelle!

Finalement,les anges nous prenaient dans leurs bras et les rêves venaient! A minuit, maman nous appelait, le jour de l'an était arrivé. On décrochait le bas rempli, et l'on descendait vers la salla à manger, où étaient les jouets. Tout le monde s'embrassait: "Bonne année, maman, bonne année, papa, bonne année, tante Estelle, bonne année, Toto, bonne année, Marie, bonne année, Pierre."

Pendant une heure, on s'amusait avec le carrosse, la poupée, le piano aux sons grêles et faux, le tambour, le jeu de blocs, et l'on poussait sans cesse des cris d'enthousiasme.

Il fallait bien pourtant remonter se coucher, mais à quatre heures on était déjà relevés et à cinq heures, emmitouflés dans les four rues de lapin blanc, on s'en allait vers l'église. Oh! ce n'était pas la plus fervente des messes, mais maman nous avait accoutumés à offrir au petit Jésus toute notre année, dès minuit. Alors le bon Dieu devait, en faveur de cela, pardonner les distractions et les sources heureux que nous échangions entre nous durant le saint sacrifice!

Au retour, on jouait tout de suite, et on jouerait ainsi toute la journée avec les jouets que demain on abandonnerait un peu....

L'avant-midi commençait la procession des petits enfants du "côteau", qui venaient chercher leurs étrennes. Ils avaient de grandes poches de grosse toile, ils les tenaient ouvertes avec leurs deux mains, et on y jetait pêle-mêle sacs de bonbons et fruits. Maman leur donnait des beignes et des tourtières. Ils étaient aussi joyeux, que nous,plus heureux peut-être, parce que la fête était plus extraordinaire, et que les privations de l'année les rendaient moins difficiles, les chers petits pauvres.

Tous les quêteux du village village défilaient jusqu'à ce Johnny, qui était toujours ivre et dormaient dans toutes les rues et dans tous les parterres, en été! Il arrivait l'oeil déjà mouillé, la jambe un peu molle; bon diable, il se mettait à genoux pour foire ses souhaits, appelant papa et maman: "Mon bon monsieur,ma bonne dame", et finissant ses voeux démonstratifs en disant: "J'chus saoul, mais j'chus pas mauvais; j'veux cinq cents pour mes étrennes, pour me payer la traite." On avait beau le combler de manger, il continuait à supplier à genoux. Le manger, voyez vous, pour lui, ça ne valait rien; il lui fallait le boire qui échauffe et endort! Pauvre misérable, qui nous faisait rire et me ferait pleurer, maintenant de pitié pour sa vie d'abruti.

Le jour de l'an passait comme un rêve; il venait tant d emonde! On voyait presque tous les hommes de la paroisse; on s'amusait et on engloutissait friandise sur friandises....

Le soir tombé, les petits enfants un peu repus, beaucoup fatigués, ne se faisaient pas trop prier pour monter se coucher. On était las, en vérité, d'avoir manié les mêmes jouets neufs toute la grande journée!....

Pourtant, je me rappelle avoir été triste, parce que c'était si loin l'autre jour de l'an, et les autres surprises! Petite fille insatiable qui a toujours ardemment désiré voir ce qui s'en vient, et qui, aujourd'hui, grande personne, ne se garde pas d'avoir hâte, hâts sans cesse, hâte à la Résurrection future, même!

Michelle Le Normand.
(Autour de la Maison)

AU FOYER

La Benediction Paternelle

Entendez-vous là-bas ces sons clairs de grelots,
Sur les chemins poudreux emportés par la brise:
Voyez-vous tous ces gens, voyez-vous ces berlots.
De neige recouverts, passant près de l'église?

Dans l'au pur du matin montent leurs gais propos.
C'est la fête de l'an, de l'an nouveau qui grise.
De rire, de souhaits, de baisers pleins d'échos.
Et dont l'aveu touchant dans l'âme s'éternise.

Par la fenêtre brille une lumière au loin.
C'est des bons vieux parents la rustique demeure
Espérant au retour les enfants à cette heure.

Et le cher vénérable étend sur eux la main.
Implorant le Très-Haut dans sa courte prière,
De bénir en ses fils une race prospère.

Ulric-L. Gingras.

(La Chanson du Paysan).

REGLEMENT DE VIE D'UN CATHOLIQUE

Il se lève de bonne heure et se couche de même.

Il dit "boujour" et "bonsoir" à Dieu par une petite prière, en commun si c'est possible.

Il assiste à la messe tous les dimanches, de préférence à une messe où l'on prêche.

Il se confesse et communie quand l'Eglise l'ordonne et quand il en sent le besoin.

Il a une petite bibliothèque avec des livres excellents; il lit un peu tous les jours. Il n'achète que des journaux à mentalité chrétienne.

Il s'intéresse à la vie paroissiale et aux oeuvres, "mais ne critique jamais". Il est bon, et on en dire pas de lui: "C'est une mauvaise langue."

Il chérit son foyer, il est doux avec sa femme; il est l'ami de ses enfants.... ne se met jamais en colère.

Il est chrétien simplement, profondément, fièrement, sans se cacher, sans s'afficher; il expose plutôt qu'il ne discute, et s'arrête quand il sent que l'adversaire va se froisser.

Et, comme il est en paix avec Dieu, il regarde l'avenir en face: "Ce sera, Seigneur, quand vous voudrez et comme vous voudrez."

QUAND JE MOURRAI!...

Je serai si vite oublié, peu importe où je reposerai,—quand je mourrai.

Sur ces pauvres cendres si tôt dispersées peu m'importe que l'on vienne pleurer, pourvu que l'on vienne prier,—quand je mourrai.

Que le printemps, s'il veut, vienne fleurir ma tombe ou que l'herbe touffue, comme l'oubli profond, en efface rapidement toute trace, peu m'importe! Il sera bien plus beau à mon oeil ébloui, l'immortel printemps dans les clartés infinies,—quand je mourrai.

Je n'emporterai rien qu'un linceul de bure dans une boite de sapin; peu m'importe, si je suis riche de toutes mes douleurs, de toutes mes divines espérances,—quand je mourrai.

Autrefois, j'airais aimé certain coin d'ombre pour dormir où dorment les miens, auprès du vieux clocher. Mais,peu m'importe! Dans la paix ils m'attendent: j'irai dons les rejoindre,—quand je mourrai.

Sur terre, péniblement, j'ai tracé mon sillon. Avec bien des pleurs, j'y ai versé un peu de bien. N'aurais-je pas manqué ma vie? N'importe! D'autres récolteront,—quand je mourrai.

Où que je repose, sous les épines, sous les roses, je vous attends, mon Père si tendre. Peu m'importe que je retourne en cendres! Je vous verrai quand je mourrai.

Fr. Hermann.

Lettres Curieuses

LETTRE D'UN ANGLAIS A L'UN DE SES AMIS

Comme j'ai fait le jurement (serment) de toujours conserver (parler) le français tant que je ne saurai pas très bien cette langue, ne trouvez pas méchant (mauvais),que je m'en serve pour vous écrire ce qui m'est arrivé sur le chemin (en route). J'ai d'abord percé (traversé) la Belgique où j'ai eu un dissemblable (différent) avec les commis des impôts de côté (indiscrets). Mais ce n'est rien en similitude (en comparaison) de ce qui m'est arrivé en entrant dans la France à propos de quelques tômes (livres) de tabac, ce qui a fait que j'ai dû payer un noyau (une amende). Il ne m'est rien abordé (arrivé) ensuite, si ce n'est qu'en sortant d'une poitrine (gorge) de montagne, une troupe de bouillis (boeufs) ont effrayé mes imbéciles (bêtes) qui ont pris le trépassé (le mors(aux dents. Héreusement nous n'avons pas répandu (versé). Je me satisfais (plais) beaucoup à Périsse. J'ai déjà vu Notre-femme (Notre-Dame), le Théâtre de la Joie (de la Gaité) et autres tombeaux (monuments) A six heures: je suis été chez le réparateur (restaurateur) et ensuite aux Diversités (aux Variétés,), où j'ai ri comme un idiot (fou). Demain, si je n'ai pas comme aujourd'hui une tristesse (douleur) aux pieds, occasionnée par des chaussures trop équitables (justes), j'irai visiter les hôpitaux où les malades ont des soeurs ivres (grises) pour sentinelles (gardes) et des médecins fameux pour leur convoi (service). Je me pense(figure)que vous serez bien étonnés de mes avancements (progrès) quand vous saurez que j'ai appris le langage français tout solitaire (seul),sans ouvrir une seule fois ma grand'-maman (grammaire).

LE CAFE-PARLOIR DONNE UN BON SERVICE

Le char Café-Parloir, attaché au train No. 14 du chemin de fer National du Canada, quittant Saint-Jean, N.-B., à une heure de l'aprèsmidi pour Moncton et revenant de cet endroit à Saint-Jean sur le No. 43, quittant Moncton à 4.50 de l'après-midi, à tous donne un excellent service très apprécié de plusieurs voyageurs. Un délicieux menu à la carte, d'une variété plaisante ,est fourni aux clients, et un repas aussi les jours excepté les dimanches, bien servi qu'apprêté. 4fs.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA

DECEMBRE

Dernier Quartier, 8
Nouvelle Lune, 15
Premier Quartier, 22
Pleine Lune, 29

FETES RELIGIEUSES

M.	1	De la férie.
M.	2	Ste-Bibiane, vgs et mart.
J.	3	S. François-Xavier, conf.
V.	4	S. Pierre Chrysol, év, conf.
S.	5	De la férie.
D.	6	II de l'Avant
L.	7	S. Amboise, év. conf doct.
M.	8	Immaculée-Conception.
M.	9	De l'Octave.
J.	10	De l'Octave.
V.	11	S. Damase I. pape et conf.
S.	12	Du 5è jour de l'Octave.
D.	13	III de l'Avant,
L.	14	Du 7e jour de l'Octave.
M.	15	Octave de l'Immac.-Conc.
M.	16	Quatre-Temps.
J.	17	De la férie.
V.	18	Quatre Temps.
S.	19	Quatre-Temps.
D.	20	IV de l'Avant.
L.	21	S. Thomas.
M.	22	De la férie.
M.	23	De la férie.
J.	24	Vigile de Noël.
V.	25	NOËL (d'obligation.)
S.	26	S. Etienne, 1er mart.
D.	27	S. Jean, ap. et Evang.
L.	28	Les Sts Innocents.
M.	29	S. Thomas de Cantorbery.
M.	30	Du Dim. dans l'octave de Noël.
J.	31	S Sysvestre I. pape et conf.

365 jours écoulés.

Coin de la Cuisinière

RECETTES

DESSERTS

Crème aux oeufs

1½ tasse de lait échaudé; Les jaunes de 3 oeufs; ¼ de tasse de sucre ou sirop; ⅛ de cuillerée à café de sel; ½ cuillerée à café de vinaigre.

Battez les jaunes d'oeufs légèrement et ajoutez le sucre et le sel. Remuez constamment pendant que vous ajoutez graduellement le lait chaud. Mettez cuire au bain-marie, remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe, et qu'une couche s'attache à la cuiller. Refroidissez et aromatisez. Si la cuisson est trop prolongée, la crème se caille. Dans ce cas, battez le mélange avec le fouet à oeufs (Dover) jusqu'à ce qu'il soit relié et uniforme.

Blanc-Manger aux fruits

3 tasses de jus de fruits; ½ tasse à peine de fécule de maïs (cornstarch); ¼ de tasse de sucre, à moins que le jus de fruit ne soit assez sucré; Une pincée de sel; ½ tasse d'eau; 2 cuillerées à soupe de jus de citron.

Faites chauffer le jus de fruits dans la partie supérieure du bain-marie, que vous placez directement sur le feu jusqu'à ce que le jus atteigne le point d'ébullition. Ajoutez la fécule de maïs, délayée dans un peu d'eau froide, le sucre et le sel, remuant sans cesse jusqu'à ce que la masse s'épaississe. Mettez alors au bain-marie, remplissant la partie inférieure jusqu'au tiers d'eau bouilante et laisses cuire 20 minutes. Ajoutez le jus de citron dans les moules. Servez avec la crème fouettée. Le sagou ou le sapioca peuvent être substitéus à la fécule de maïs.

Blanc-Manger

4 tasses de lait échaudé; ½ tasse de fécule de maïs; ¼ de tasse de sucre ou sirop; ¼ de cuillerée à café de sel; ½ tasse de lait; 1 cuillerée de vinille.

Mélangez les ingrédients secs, versant la demie-tasse de lait et ensuite ajoutez ce mélange au lait échaudé au bain-marie, remuant constamment jusqu'à ce que le tout s'épaississe. Cuisez 30 minutes. Aromatisez et mettez aux moules. Les blancs d'oeufs battus à neige peuvent être ajoutés au mélange.